Notes sur le dispositif d'enseignement

Le dispositif correspond à l'ensemble des éléments concourant à la situation d'apprentissage, à savoir: **espace, temps, matériaux, instruments, références, types d'interventions et modalités d'évaluation.**

**Espace :** lieu du déroulement de la séquence : l'espace de la salle d'arts plastiques, l'espace de l'établissement, les espaces de circulation, l'éclairage, l'espace de rangement, de séchage, l'espace d'affichage et de verbalisation, les documents affichés dans la salle au cours de la séance,...

**Temps :** la période dans l'année scolaire : inscription dans un planning prévisionnel, continuité ou rupture avec les séances précédentes et à venir, ...

La succession des phases du cours : lancement de l'activité, effectuation, évaluation, projection, prise de notes, recherches, ...

Durée de la séance ou de la séquence (le nombre de séances). La séance est la durée du cours (de 55 minutes en collège à parfois 4 heures en lycée). La séquence est un ensemble continu ou discontinu de séances, articulées entre elles dans le temps et organisées autour d'une ou plusieurs activités en vue d'atteindre des objectifs fixés par les programmes d'enseignement (BO N° 35, 1992).

**Matériaux** : matières nécessaires à la construction (peintures, pastels, fusains, papiers, matières brutes, objets manufacturés, ..).

**Supports et formats** : il ne peut exister de supports et de formats « habituels » (note : le papier ne peut se réduire à une marque de fabrique).

**Instruments :** graphiques, industriels ou fabriqués.

**Mode d'intervention du professeur** : (oral, écrit, déplacements, collectif, individuel,...) Un mode d'encadrement, d'information et d'éveil.

**La proposition** : proposer c'est offrir, suggérer, présenter, désigner l'activité, la réflexion. La proposition conduit l'élève à faire des choix car l'enseignant propose un certains nombre de données. Parmi ces éléments on trouve souvent une incitation verbale mais cette dernière ne constitue pas pour autant à elle seule la proposition. La proposition est dès lors l'ensemble des éléments incitatifs : formule, mais aussi contraintes et/ou consignes, matériels et matériaux mis à disposition, espace de travail, ...

**L'incitation** : Inciter, c'est inviter, encourager, susciter, stimuler une activité, une réflexion.

Il ne s'agit pas d'une devinette plus ou moins compréhensible mais bien d'une situation ouverte. L'incitation peut prendre diverses formes et proposer un énoncé sous forme verbale, écrite, iconique, matérielle, ...

L'incitation verbale peut être une citation, une phrase, une formule inventée par l'enseignant en fonction de son projet.

L'incitation matérielle peut s'appuyer sur la présentation de matériaux particuliers ou d'objets mis à disposition par exemple.

L'incitation peut s'accompagner [de contraintes et/ou de consignes](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/servlet/%5bid-fichier%5d;1386182674864%5b/id-fichier%5d)

L'incitation peut se développer et s’enrichir au fil des séances dans une même séquence.

Le terme de **sujet** est parfois indiqué (notamment dans le cadre d'un examen). Le [**projet**](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1180191783156/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1160168271390#KLINK) de l'élève est explicitement visé. L'**exercice** est parfois un passage nécessaire pour parvenir à développer certaines compétences. Il est entendu que  l'exercice (d'ordre collectif le plus souvent) est assez limité en termes d'objectifs d'apprentissage et de développement d'une démarche personnelle.

**Les prolongements éventuels** : le prolongement répond à l'idée d'ouverture et de rebond de la séance/séquence proposée. Le prolongement est le fruit d'un constat suite à une évaluation. Il n'est pas le développement du contenu du cours ni la partie culturelle ou Histoire des Arts de la séquence.

**Les types de réalisations possibles :** les  types de "réponses " plastiques, formelles, conceptuelles et poétiques envisageables dans la classe suite à la demande.

**Références :** ce qui soutient le discours, ce qui prolonge la réflexion.

Distinction entre **la référence** (faire référence à une œuvre par exemple) et prendre comme référent (s’appuyer sur une œuvre soit comme support, soit comme document visuel incitatif)

Les références sont proposées sur des supports divers et variées (verbales ou iconiques, physiques ou virtuelles).

Les références ne sont pas toujours celles prévues initialement. Une bonne leçon réserve toujours des surprises et il convient au cours de la séance de prendre la mesure des productions et du contenu de la verbalisation pour proposer les références qui seront le mieux adaptée aux besoins réels de la classe ou de l’élève. Ces ressources renvoient à d'éventuelles questions inexploitées. Les références sont présentées lors de projection, d'accrochage spécifique (panneau, exposition,...) et bien évidemment lors des visites d'exposition.

**Modalités d'évaluation :** la fonction de l'évaluation : diagnostique, formative et sommative. On parle aussi d'évaluation formatrice.

**La forme de l'évaluation** : affichage collectif, verbalisation, écrits, notations, annotations, grilles, fiche de suivi, document d'autoévaluation,... Notes sur l’[oral](http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1180458416671/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1160168271390#KLINK).

**L'évaluation par compétences :** Quelles sont les constantes qui dans les pratiques favorisent chez l’élève la construction de compétences?

1. **Une activité stimulée par une question ouverte et/ou des consignes qui impliquent les élèves dans une tâche dite complexe, une situation problème.**
2. **Un rythme qui laisse place à des temps individuels d’appropriation.**
3. **La mise en place de démarches qui favorisent le réinvestissement, la mise à distance et permettent un travail métacognitif, le transfert.**
4. **L’instauration de débats ou du moins une certaine interaction entre les élèves qui renforce le travail sur l’analyse de l’erreur.**
5. **Un regard positif sur les productions des élèves.**
6. **Une certaine prise en compte de la différence des élèves.**
7. **Repérage possible (par un observateur/par les élèves) des compétences travaillées prioritairement.**